



Melrand, le 30 avril 2018

COMPTE RENDU Conseil municipal du vendredi 27 avril 2018

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal.

SUBVENTIONS 2018

Subventions aux associations

11 122 € octroyées par le conseil municipal en priorité et en grande majorité aux associations melrandaises (cf. détail joint). Fidèle à sa politique de soutien des associations pour dynamiser la commune, cette année encore le montant des subventions n'a pas été amputé.

- Voir tableau joint
- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (1 abstention pour la subvention à l'Art dans les chapelles). Les demandes tardives doivent parvenir au plus tard pour le 30/06/18, à défaut il n'y aura pas de versement.**

CHAPELLE ST FIACRE : AVENANT N°1 LOT 3 - COUVERTURE

Pendant les travaux de couverture il s'avère nécessaire de réaliser des prestations d'ouvrages en plomb sur la TC1 permettant une meilleure étanchéité. Notamment des protections et habillages de dessus de contrefort en pierre, à partir de l'échafaudage en place.

Toutes ces prestations sont indissociables du marché initial et sont indispensables pour l'achèvement des travaux de ce lot dans les règles de l'art : montant de l'avenant + 894.40 € HT (soit 1 073.28 € TTC).

Le montant de la TC1 est porté de 109 776,89 € HT à 110 671.29 € HT, ce qui amène le montant du marché du lot n°3 augmenté de l'avenant n°1 de 195 931.22 € HT (235 117.46 € TTC) à 196 825.62 € HT (soit 236 190.74 € TTC).

EMPLOIS SAISONNIERS 2018

○ *L'art dans les chapelles*

Comme chaque année il est proposé de recruter 2 saisonniers dans le cadre de la manifestation L'Art dans les chapelles qui se déroulera cette année du 6 juillet au 31 août et les 3 premiers week-ends de septembre (fermeture hebdomadaire le mardi).

- Journées de formation les 4 et 5 juillet de 9h à 18h
- Week-end inauguration : samedi 7 et dimanche 8 juillet 10h-13h / 14h-19h
- Ouverture chapelle du Guelhouit du 6 juillet au 31 août, du mercredi au lundi de 14h à 19h, ainsi que les 14 juillet et 15 août, et les 3 premiers week-ends de septembre

Les guides seront recrutés sur le grade d'adjoint du patrimoine, 1^{er} échelon.

En cas d'absence ou de désistement des guides il est proposé d'autoriser le Maire à recruter éventuellement d'autres saisonniers en cas d'absence ou de démission de ces derniers, dans les conditions énumérées ci-avant.

- La commission du personnel se réunira pour examiner les candidatures : l'association doit être informée du choix du personnel au plus tard le 1^{er} juin 2018.

○ *ALSH été 2018*

Le conseil municipal décide de l'ouverture d'un accueil de loisirs sans hébergement (3 – 12 ans) et arrête les modalités de fonctionnement.

Période de fonctionnement :

Chaque lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi du lundi 9 juillet 2018 au vendredi 27 juillet 2018 inclus.

Locaux :

ALSH complexe polyvalent : salle des sports, salle polyvalente et garderie.

Personnel :

Directrice : Mme Marianne LE CLAINCHE

Agent d'animation : Mr Mathieu MACHAVOINE

Monsieur le Maire est autorisé à recruter les animateurs selon le nombre d'enfants inscrits ainsi que le personnel de service pour la préparation des repas.

Rémunérations :

Les animateurs seront recrutés par contrat à durée déterminée sur le grade d'adjoint d'animation et rémunérés sur la base du 1^{er} échelon de ce grade.

Ils bénéficieront de 2 journées de préparation, rémunérées, en fonction de leurs disponibilités pour se libérer.

En fin de centre, les animateurs percevront une indemnité compensatrice de congés payés à raison de 10 % des bruts perçus.

Assurance responsabilité civile :

Une assurance responsabilité civile a été signée avec GROUPAMA ASSURANCES.

RODP 2018 ORANGE

Une redevance annuelle est due par ORANGE suivant le patrimoine des équipements de communications électroniques installés sur le territoire de la commune au 31 décembre de chaque année (5 007,40 € en 2017 ; 5 132,41 € en 2016 ; 5 322,86 € en 2015 ; 5 343,55 € perçus en 2014).



Patrimoine total comptabilisé au 31/12/2017	Km / m²	Montant unitaire	Total
Artères aériennes	64,010 km	52.38 €	3 352.84 €
Artères en sous-sol	44,925 km	39.38 €	1 764.65 €
Emprise au sol (1 cabine supprimée ; 2 armoires)	2m ²	26.19 €	52.38 €
Total			5 169.87 €

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

2 poses de branchements, non prévues lors du vote du BP Assainissement 2018 ayant été validées auprès de SBCEA pour un total de 4 155 €, il y a lieu de prendre une décision modificative pour ouvrir des crédits supplémentaires au 2315 – installations, matériel et outillage technique - de ce budget :

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recette d'investissement	Montant
023 - virement à la section de fonctionnement	+ 10 000 €	021 - virement de la section d'exploitation	+ 10 000 €

Recettes de fonctionnement	Montant	Dépenses d'investissement	Montant
	/	2315 - installations, matériel et outillage technique	+ 10 000 €

- *La section d'exploitation du BP 2018 ayant été votée en suréquilibre, il n'y a pas lieu de prévoir de recette de fonctionnement supplémentaire.*

QUESTION DIVERSES

TRAVAUX D'ENTRETIEN EDIFICES RELIGIEUX : Fontaines St Fiacre, Croix Mauricette et Calvaire de Locmaria

Par courrier reçu le 20 avril dernier, la DRAC informe que suite au rdv sur site du 29/03/2018, des travaux d'entretien sur les Fontaines St Fiacre, la Croix Mauricette et le Calvaire de Locmaria pourraient bénéficier des financements DRAC, Région et Département, et être réalisés avant les congés d'été 2018.

Ces travaux consisteraient en :

- La réfection de la peinture (couleur bronze) des statues (Christs en croix, de la Vierge et de St Jean) de la croix Mauricette et du calvaire de Locmaria,
- La mise en valeur des 3 Fontaines de St Fiacre : décapage du sol autour des 3 fontaines en supprimant les 2 citernes enterrées afin de retrouver partiellement le niveau de sol originel et l'aménagement d'un escalier dans la pente pour accéder plus facilement aux Fontaines.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant HT	Financements	Montant
Travaux d'entretien Fontaines St Fiacre, Croix Mauricette et Calvaire de Locmaria	15 546.50 €	Etat – DRAC : 35%	5 441.00 €
		Région Bretagne : 20%	3 109.00 €
		Département Morbihan : 25%	3 887.00 €
		Autofinancement MELRAND : 20%	3 109.50 €
TOTAL	15 546.50 €		15 546.50 €

DIVERS

Informations du Maire :

- [Dimanche 1^{er} juillet 2018 : Pardon chapelle du Guelhouit, avec retransmission de la messe du dimanche par France 2. Capacité d'accueil de 300 personnes maximum. Messe en extérieure prévue par le Père Francis.](#)
- [CIS Melrand : le centre de secours a enfin été doté d'un VSAV.](#)

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 1^{er} juin 2018 – 20h**
 - **Jeudi 12 juillet 2018 – 20h**
- **Commémoration du 8 mai 1945**

MANIFESTATIONS

Mai :

- 05 : Concert - Centaure et Cie.

- 06 : Concours de pétanques (Au stade) - "Amicale des Sapeurs-Pompiers"
- 10 : Tournoi de Foot jeunes -Melrand Sports
- 13 : Bal du Club de l'Amitié
- 20 : Pardon de la Madeleine
- 21 : Fête Machicotte. "Opéra-fantaisie musicale". Les Arts Paisibles.
- 26 : Repas à emporter - Ecole Notre-Dame du Guelhouit

Juin :

- 01 et 02 et 03 : Rendez-vous aux jardins. Ateliers intérieurs et extérieurs en gestion libre au village de l'an mil. 10h00/17h00.
- 02 et 03 : Théâtre (Adultes) - Melrand Arts Vivants
- 03 : Fête de la pêche au plan d'eau de Kerstraquel - "AAPPMA" La Gaule Melrandaise